

Renseignements reçus du 3 au 9 avril 1942.

Ce Communiqué contient les informations reçues par l'Office International d'Hygiène publique en exécution de la Convention sanitaire internationale de 1926, directement ou par l'intermédiaire des Bureaux suivants, agissant comme Bureaux régionaux pour l'application de cette Convention:

Bureau d'Extrême-Orient de l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations, Singapour.  
Bureau Sanitaire Panaméricain, Washington.  
Bureau Régional d'Informations sanitaires pour le Proche-Orient, Alexandria.

Explication des signes: ↗ signifie seulement que le chiffre des cas et décès est supérieur à celui de la période précédente; ↘ que ce chiffre est en baisse; → qu'il n'a pas sensiblement varié. Ces chiffres ne préjugent en rien l'évolution épidémiologique ultérieure.

### I. — MARCHÉ DES ÉPIDÉMIES (Article 4 de la Convention sanitaire internationale de 1926).

**AFRIQUE. — AFRIQUE-OCCIDENTALE FRANÇAISE: fièvre jaune** — Sénégal: le 2 avril, les deux cas mortels suspects, signalés à Podor (voir Communiqué n° 696) ont été infirmés par l'Institut Pasteur de Dakar à la suite de l'examen anatomopathologique qui a été pratiqué. En conséquence, toutes les mesures prises en ce qui concerne le camp militaire et l'escadre de Podor ont été rapportées.

**MAROC:** du 22 au 28 mars, *peste* — 14 ↘ cas ainsi répartis par régions: Chaouïa 11 ↘; Commandement d'Agadir-confins 3 →; *typhus exanthématique* — 1.544 ↗ ainsi répartis par régions: Oujda 111 ↗; Fès-Taza 392 ↗; Meknès-Tafilalet 171 ↗; Rabat 462 ↘; Chaouïa 299 ↗; Marrakech 76 ↗; Commandement d'Agadir-confins 33 ↗; *variole* — 21 ↘ cas ainsi répartis par régions: Fès 3 ↗; Meknès 1 →; Rabat 6 ↘; Chaouïa 1 →; Marrakech 10 ↘.

**TUNISIE: typhus exanthématique** — du 16 au 22 mars, 808 ↗ cas ainsi répartis par contrôles civils: Souk-el-Arba 41 dont 20 à Souk-el-Arba, 10 à Djerife; Bizerte 24 dont 2 à Bizerte, 5 à Mateur, 1 à Porto Farina; Tabarka 9; Béja 37; Tunis 138 dont 75 à Tunis, 4 à Hammam Lif, 2 à La Marsa; Grombalia 35 dont 11 à Nabeul; Zaghouan 35 dont 15 à Zaghouan; Maktar 5; Téboursouk 28 dont 18 à Téboursouk; Medjez-el-Bab 1; Kef 64 dont 11 à Garn Halfaya, 11 à Ebba Ksour, 19 à Zouarine; Thala 20; Kairouan 2; Sousse 105 dont 9 à Sousse, 17 à Madhia, 20 à Isolement Sidi Alouane, 2 à Monastir, 10 à Zramedine; Sfax 143 dont 5 à Sfax; 25 à Agareb, 31 à Sakiet Ez-Zit, 12 à Aouabed, 24 à Ouled El Hadj, 2 à Djebeniana; Gafsa 59 dont 11 à Ouled Beja; Gabès 32 dont 21 à El Hamma; Territoires du Sud 30 dont 13 à Djedidi, 10 à Beni Zelten.

Du 9 au 15 mars, 582 ↘ cas ainsi répartis par contrôles civils: Souk-el-Arba 55 dont 23 à Souk-el-Arba; Bizerte 34 dont 4 à Mateur, 10 à Raf Raf; Béja 33; Tunis 104 dont 59 à Tunis, 3 à Hammam Lif, 2 à La Marsa; Grombalia 27 dont 2 à Soliman, 6 à Nabeul, 1 à Korba; Zaghouan 1; Maktar 19 dont 12 à Ouled Saïd; Téboursouk 10; Medjez-el-Bab 23 dont 11 à Redjeibia; Kef 15 dont 14 à Ebba-Ksour; Thala 11; Kairouan 2; Sousse 149 dont 6 à Sousse, 6 à Madhia, 2 à Rejiche, 3 à Ksour Essaf, 5 à Téboulba, 4 à Monastir, 2 à Moknine, 11 à Knaïss, 22 à Djemmal; Sfax 26 dont 1 à Sfax, 16 à Aouabed; Gafsa 47; Gabès 4 dont 1 à Gabès; Tozeur 1; Djerba 2; Territoires du Sud 19; *variole* — du 9 au 15 mars, 1 cas à Gabès.

**Amérique. — BRÉSIL: peste** — du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 1941, 14 cas, 7 décès ainsi répartis par

This Communiqué incorporates information supplied to the Office International d'Hygiène publique under the terms of the International Sanitary Convention, 1926, directly or through the following organisations, which act as regional Bureaux for the purposes of that Convention:

League of Nations, Health Organisation, Far-Eastern Bureau, Singapore.  
The Pan-American Sanitary Bureau, Washington.  
The Regional Bureau for Sanitary Information in the Near East, Alexandria.

Explanation of signs: ↗ merely indicates that the reported figure of cases and deaths is higher than that for the previous period; ↘ that the figure is lower; → that it has not changed appreciably. These signs have no reference whatever to the subsequent epidemiological trend.

**Etats: Pernambouc** 8 cas, 6 décès dont 2 cas, 2 décès dans le district de São Bento, 2 cas, 1 décès dans celui de Queimadas, 2 cas, 1 décès dans celui de Caruaru, 2 cas, 2 décès dans celui de Surubim; Alagôas 6 cas, 1 décès dont 1 cas dans le district de Santana do Ipanema, 4 cas dans celui de Traipu; 1 cas, 1 décès dans celui d'Arepiraca; du 1<sup>er</sup> au 30 novembre, 21 cas, 10 décès ainsi répartis par Etats: Pernambouc 16 cas, 9 décès dont 2 cas dans le district d'Angelim, 2 cas, 1 décès dans celui de Caruaru, 7 cas, 4 décès dans celui de Pesqueira, 1 cas, 1 décès dans celui de Votoria, 1 cas dans celui de São Caetano, 1 cas, 1 décès dans celui de São Bento, 1 cas, 1 décès dans celui de Surubim, 1 cas, 1 décès dans celui de Garanhuns; Alagôas 3 cas dont 2 cas dans le district de Traipu et 1 cas dans celui de Palmeira dos Indios; Baía 2 cas, 1 décès dans le district de Lençois; du 1<sup>er</sup> au 31 octobre, 13 cas, 7 décès ainsi répartis par Etats: Pernambouc 8 cas, 4 décès dont 1 cas dans le district de Bezerros, 1 cas, 1 décès dans celui d'Angelim, 2 cas, 2 décès dans celui de Caruaru, 1 cas dans celui de Canhotinho, 2 cas dans celui de Garanhuns, 1 cas, 1 décès dans celui de São Bento; Alagôas 3 cas, 2 décès dont 1 cas, 1 décès dans le district d'Arapiraca, 1 cas, 1 décès dans celui de Santana de Ipanema, 1 cas dans celui de Palmeira dos Indios; Baía 2 cas, 1 décès dont 1 cas dans le district de Morro do Cahpeo, 1 cas, 1 décès dans celui de Lençois; *fièvre jaune* — le 21 décembre 1941, 1 décès à Japu (Etat de Baía); le 7 novembre, 1 décès à Sena Madureira (Territoire d'Acra).

**EQUATEUR: Quito et ses environs: typhus** — du 1<sup>er</sup> au 31 décembre, 8 cas, 1 décès.

**ETATS-UNIS: typhus exanthématique** — 1<sup>o</sup> Etats: du 1<sup>er</sup> au 7 mars, 35 cas ainsi répartis: Caroline du Sud 1, Géorgie 8, Floride 12, Tennessee 1, Alabama 2, Louisiane 4, Texas 7; 2<sup>o</sup> Villes: du 15 au 21 février, 6 cas ainsi répartis: Mobile 1, San Antonio 3, Tampa 2; *variole* — 1<sup>o</sup> Etats: du 1<sup>er</sup> au 7 mars, 20 cas ainsi répartis: Tennessee 2, Mississippi 1, Ohio 1, Illinois 4, Minnesota 1, Missouri 2, Arkansas 1, Oklahoma 2, Texas 6; 2<sup>o</sup> Villes: du 15 au 21 février, néant.

**GUATEMALA: typhus** — du 1<sup>er</sup> au 28 février, 14 cas, 4 décès.

**MEXIQUE: typhus** — du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 1941, 25 cas, 10 décès ainsi répartis: 21 cas, 10 décès à Mexico, 2 cas à Durango, 1 cas à Queretaro, 1 cas à San Luis Potosi; du 1<sup>er</sup> au 30 novembre, 26 cas, 7 décès dont 22 cas, 7 décès à Mexico et 4 cas à Durango; *variole* — du 1<sup>er</sup> au 31 décembre, 2 cas dont 1 à Mexico et 1 à San Luis Potosi.

**PÉROU: peste** — du 1<sup>er</sup> au 31 janvier, 25 cas, 12 décès ainsi répartis par départements: Ancash

6 cas, 2 décès, Libertad 2 cas, 1 décès, Lima 14 cas, 9 décès, Piura 3 cas.

Renseignements statistiques: du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1941, *peste* — 37 cas, 18 décès ainsi répartis par départements: Piura 9 cas, 1 décès, Libertad 5 cas, 3 décès, Lima 14 cas, 9 décès, Ancash 9 cas, 5 décès; *typhus* — 356 cas ainsi répartis par départements: Cajamarca 1, Libertad 1, Apurimac 13, Cuzco 122, Puno 67, Lima 4, Ancash 11, Huanuco 4, Junin 29, Ayacucho 12, Huancavelica 3, Arequipa 26, Tacna 1, Amazonas 62; *variole* — 1.063 cas ainsi répartis par départements: Cajamarca 17, Apurimac 95, Cuzco 457, Puno 114, Lima 12, Huanuco 4, Junin 162, Ayacucho 1, Arequipa 201.

**Asie.** — TURQUIE: du 29 mars au 4 avril, *typhus exanthématique* — 18 → cas sporadiques; *variole* — 0 → cas.

**Europe.** — FRANCE: A) Zone non occupée: *typhus exanthématique* — 1<sup>o</sup> Marseille: du début de l'épidémie au 1<sup>er</sup> avril, 106 cas, 4 décès, presque tous parmi des détenus de la prison Chave; 2<sup>o</sup> Nyons (Drôme): le 4 avril, 1 cas, en provenance de Marseille, hospitalisé à Valence; 3<sup>o</sup> Alès (Gard): 1 décès survenu chez un cas précédemment signalé.

B) Zone occupée: *variole* — Département de la Seine: du 25 mars au 3 avril, 6 cas nouveaux, soit au total, à partir du début de l'épidémie, 50 cas.

HONGRIE: *typhus exanthématique* — du 22 au 28 mars, 34 \ cas ainsi répartis: 1<sup>o</sup> Départements: Goemoer 1, Kolozs 10, Maramaros 4, Maros-Torda 1, Pest 6, Szatmar 1, Szilagy 8, Subcarpathie 1; 2<sup>o</sup> Ville: Kolozsvar 2.

ROUMANIE: *typhus exanthématique* — du 24 au 31 mars, 200 / cas ainsi répartis: 1<sup>o</sup> Départements: Orhei 26, Lapusna 25, Baltzi 19, Tighina 15, Ismail 10, Roman 10, Buzau 9, Ramnicul Sarat 9, Constantza 7, Bacau 6, Jassy 6, Cernauti 5, Botosani 4, Storojinetz 4, Dolj 3, Celatea Alba 5, Braila 2, Cahul 2, Hunedoara 2, Soroca 2, Baia 1, Falcu 1, Neamt 1, Prahova 1, Suceava 1, Chilia 1; 2<sup>o</sup> Municipalités: Bucarest 5, Ploesti 5, Arad 1, Brasov 1, Craiova 1, Chisinau 1, Sibiu 2, Timisoara 1; 3<sup>o</sup> Villes: Aiud 1, Chilia 1, Focsani 1.

**II. — PESTE DES RONGEURS (Articles 6 et 28 de la Convention).**

**Amérique.** — PÉROU: Les 25 et 28 janvier, des rats capturés dans le port de Salaverry ont été reconnus *pesteux*.

**III. — PORTS: DATE DU DERNIER CAS NOTIFIÉ AU COURS DU TRIMESTRE ÉCOULÉ.**  
(10 janvier-9 avril 1942)

*Peste* — Amérique: Valparaiso (b), le 6 février.

PORTS	Typhus exanth.	Variole	PORTS	Typhus exanth.	Variole	PORTS	Typhus exanth.	Variole
<b>Afrique</b>			<b>Asie</b>					
Alger . . . . .	28.II	28.II	Mers-el-Kebir . . . . .	20.II	20.I	Changhai . . . . .	17.I	17.I
Arcole . . . . .	28.II	—	Methouia . . . . .	8.III	—	<b>Europe</b>		
Arzew . . . . .	28.II	—	Moknine . . . . .	15.III	—	Algeciras . . . . .	7.III	—
Beni Saf . . . . .	28.II	—	Monastir (Tunisie)	22.III	—	Alicante . . . . .	7.III	—
Bérard . . . . .	28.II	—	Mostaganem . . . . .	28.II	—	Almeria . . . . .	28.II	—
Bizerte . . . . .	22.III	—	Nabeul . . . . .	22.III	—	Barcelone (a) . . . . .	7.III	—
Bône (a) . . . . .	28.II	—	Nemours (Algérie)	20.II	—	Braïla . . . . .	23.III	—
Bougie . . . . .	28.II	—	Oran (a) . . . . .	28.II	28.II	Bucarest (a) . . . . .	31.III	—
Cap Matifou . . . . .	10.I	—	Philippeville . . . . .	28.II	—	Cadix . . . . .	7.III	—
Casablanca (a) . . . . .	28.II	28.II	Port Gueydon . . . . .	20.II	—	Cangas del Narcea . . . . .	—	25.I
Castiglione . . . . .	28.II	—	Port Lyautey . . . . .	28.II	28.II	Constantza . . . . .	7.III	—
Cherchell . . . . .	28.II	—	Porto Farina . . . . .	22.III	—	Ferrol . . . . .	—	—
Collo . . . . .	20.II	—	Rabat (a) . . . . .	28.II	28.II	Galatzi . . . . .	15.III	—
Djebeniana . . . . .	22.III	—	Rejiche . . . . .	15.III	—	Gerone . . . . .	7.III	—
Djidjelli . . . . .	31.I	—	Safi . . . . .	—	31.I	Hospitalet . . . . .	7.III	—
Fort-de-l'Eau . . . . .	28.II	—	Saint-Eugène . . . . .	28.II	—	Huelva . . . . .	7.III	31.I
Fouka . . . . .	20.II	10.I	Saint-Leu . . . . .	28.II	—	Ismail . . . . .	28.II	—
Gabès . . . . .	15.III	15.III	Salé . . . . .	28.II	28.II	Jassy . . . . .	23.III	—
Gouraya . . . . .	28.II	—	Sfax . . . . .	22.III	—	Malaga . . . . .	7.III	—
Guyotville . . . . .	28.II	—	Sidi-Bou-Saïd . . . . .	11.I	—	Marseille (a) . . . . .	1.IV	—
Hammamet . . . . .	8.III	—	Soliman . . . . .	15.III	—	Murcie . . . . .	25.I	—
Hammam-Lif . . . . .	22.III	—	Sousse . . . . .	22.III	—	Reni . . . . .	15.I	—
Korba . . . . .	15.III	—	Téboulba . . . . .	15.III	—	San Fernando . . . . .	7.III	—
Ksour Essaf . . . . .	15.III	—	Tefeschoun . . . . .	28.II	10.I	Sanlucar de . . . . .	—	—
La Calle . . . . .	20.II	—	Ténès . . . . .	28.II	—	Barrameda . . . . .	7.III	—
La Goulette . . . . .	8.III	—	Tipasa . . . . .	28.II	—	Séville . . . . .	28.II	—
La Marsa . . . . .	22.III	—	Tunis (a) . . . . .	28.II	—	Tarragone . . . . .	25.I	—
Mahdia . . . . .	22.III	—	Ziguinchor . . . . .	22.III	—	Tortosa . . . . .	7.III	—
Maison Carrée . . . . .	28.II	31.I	<b>Amérique</b>			Valence . . . . .	7.III	—
Mateur . . . . .	22.III	—	Caracas . . . . .	—	15.I(c)	Velez Malaga . . . . .	28.II	—
Melilla . . . . .	28.II	—	Mobile (a) . . . . .	21.II	—			
Menzel Horr . . . . .	15.II	—	Tampa (a) . . . . .	21.II	—			
Menzel Temime . . . . .	1.III	—						

(a) Port maritime et aérien. (b) Bubonique. (c) Alastrim.

Note. — Date des derniers renseignements épidémiologiques reçus de: Egypte, Soudan, Palestine, Transjordanie, 30.XI.1940.

Royat (Puy-de-Dôme), le 9 avril 1942.

Le Directeur Général de l'Office International  
d'Hygiène Publique:

(Signé:) D<sup>r</sup> Robert PIERRET.